



COMpte RENDU CONSEIL MUNICIPAL **SEANCE DU 28 MARS 2022**

Le Conseil Municipal s'est réuni le 28 mars 2022, à 20 H 30, en session ordinaire, sous la présidence de Mr TEIXEIRA Francisco, Maire.

Etaient présents : Mr TEIXEIRA Francisco, Mme LE PAIH Nicole, Mr VAUTIER Gilbert, Mr COCHIN Jacky, Mr LEBOUVIER Yann, Mr KNAPIK Laurent, Mme CHAMPAGNE Marine.

Absents excusés : Mr PEIGNÉ Guillaume, Mr LEROY Rémy.

Mme CHAMPAGNE Marine a été élue secrétaire de séance.

LE CONSEIL MUNICIPAL :

Approuve le compte rendu de la séance du 14 février 2022.

- Sous la présidence de Mme LE PAIH Nicole, adopte le compte administratif de l'exercice 2021, qui fait ressortir pour la commune, un excédent de fonctionnement de 750 901,03 € (dépenses = 115 921,38 € / recettes = 866 822,41 €) et un excédent d'investissement de 1 534,02 € (dépenses = 38 938,60 € / recettes = 40 472,62 €)
- Approuve le compte de gestion de la commune de l'exercice 2021 dressé par Mr PAVY Pascal, comptable du trésor, du 01/01/2021 au 31/08/2021 et dressé par Mr FONTAINE Michel, comptable au trésor, du 01/09/2021 au 31/12/2021.
- Il est ensuite procédé à l'affectation du résultat de fonctionnement 2021, soit :
 - ↳ 714 355,05 € en excédent de fonctionnement reporté au compte 002
- Vote le budget primitif de la commune qui s'équilibre en dépenses et recettes à 909 504,72 € en section de fonctionnement et à 425 500,00 € en section d'investissement.
- Vote les taux des taxes directes locales, soit :
 - le taux de foncier bâti 37,14 % pour un produit de 51 105,00 €.
 - Taxe Foncier Non Bâti 28,99 % pour un produit de 18 757,00 €

Le produit total résultant de l'application de ces taux s'élève à 69 862,00 €.

- Vote les subventions qui sont allouées à différentes associations, soit :
- CCAS Léthuin : 1500,00 €
 - Croix Rouge comité Eure et Loir = 20 € - Paralysés de France = 20 €
 - Donneurs de sang = 20 € - Comité anti-cancéreux = 20 €
 - Spa = 20 € - Anciens combattants Eure et Loir = 20 € - Siad = 150 €
 - Adepco = 120 € - Admr = 300 € - A.S Aunay Sainville = 50 €
 - Banque alimentaire = 170 € - Familles rurales Sainville = 50 € - Compa = 25 €
 - Jeunes sapeurs-pompiers Baudreville = 150 €
 - Secours catholique Auneau = 170 €
 - Restaurants du cœur = 150,00 € - Comité FNACA Auneau = 20,00 €

Questions diverses :

FIXE les tours de garde des élections présidentielles des 10 et 24 avril 2022 et des élections législatives des 12 et 19 juin 2022.

Monsieur le maire rappelle qu'ENERGIE Eure-et-Loir développe et met à disposition de notre commune son Système d'Information Géographique baptisé Infogéo 28. Grâce à cet outil, il s'avère possible de consulter, visualiser et interroger de nombreuses données (cadastre, document d'urbanisme, installations d'éclairage public, ...). Cependant, la réglementation a évolué et il s'avère nécessaire de conclure une nouvelle convention avec ENERGIE Eure-et-Loir en vue d'organiser l'accès à la plateforme Infogéo 28 dans le respect de la nouvelle réglementation en vigueur. Après en avoir délibéré, le conseil municipal APPROUVE la nouvelle convention pour l'accès à Infogéo 28.

A la suite de l'appel d'offre lancée pour le traitement de cavités souterraines au centre du village, la société ROC CONFORTATION a été retenue.

Afin d'effectuer un contrôle technique sur ces travaux, la société VERITAS CONSTRUCTION a été retenue. La société LAMALLE INGENIERIE sera en charge du suive des travaux.

ENTEND le compte rendu des réunions des différents syndicats auxquels les délégués ont assisté : SIVOS, SIRP, SIPSTA.

Le Maire,



Francisco TEIXEIRA